

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2014 - Convocation du 21 mai 2014

L'an deux mille quatorze le vingt six mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.....

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :.....

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – CAZALIS Didier – GOUMENT Jérémy – SCHMITTER Cédric – MME BARRAL Sandrine – CHASSAING Géraldine - GUENIOU Patricia – CURTON Patricia – LOUETTE Dominique – VIDAL Ingrid.....

Absents : M. GAUBIAC Laurent donne pouvoir à CHASSAING Géraldine.....

Secrétaire de séance : Mme BARRAL Sandrine.....

Approbation séance du 17 avril 2014 :.....

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 avril 2014. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 17 avril 2014.

Appel à projet SMDE30.....

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal la fiche d'appel à projets que le syndicat mixte d'électrification du Gard a fait parvenir. Suite à l'appel à projets, il est décidé de notifier notre volonté de réaliser l'enfouissement des réseaux électrique à Aiguebelle (intégralité) et la RD 208 à Brouzet les Quissac Quartier Mirabel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la fiche d'appel à projets pour le programme 2015.

Autorisation donnée au Maire pour la signature de l'avenant à la Convention de fortage de la Carrière de « Pied Bouquet ».....

Monsieur le Maire donne lecture au membre du conseil de la convention de fortage commune de Brouzet les Quissac/Commune de Liouc/ONF – Société TERRISSE conclue le 30 mai 2005 ainsi que la proposition d'avenant n°1 à la convention de fortage de la Carrière de « Pied Bouquet ». Par cet avenant la Société Terrisse demande une prorogation de la durée de la convention à savoir jusqu'au 26 mars 2027.....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention de la carrière de « Pied Bouquet » et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention.....

Autorisation donnée au Maire pour défendre la commune contre Messieurs CROS, SERIN, et DUVALET.....

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil le dossier référencé ci-dessus.....

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à 9 voix pour et 2 abstentions (Mme CHASSAING et M. GAUBIAC), de donner l'autorisation à Monsieur Le Maire de défendre en justice les intérêts de la Commune contre Messieurs CROS, SERIN, DUVALET.....

Questions diverses.....

- ERDF doit refaire le chiffrage pour la demande de M. Bernard LEENHARDT
- Le Conseil municipal maintient son refus quant à la semaine des quatre jours et demi relatif à la réforme des rythmes scolaires.
- Point sur le photovoltaïque



DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE
30260
BROUZET LES QUISSAC

- Le Journal « Le Petit Brouzet ». Les membres du conseil demandent la création d'une commission communication.
- Il est demandé à ce qu'un conseil municipal des enfants soit créé. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la création du conseil municipal des enfants.
- Site internet de la commune, il faudrait se renseigner pour l'intranet.
- Suite à de nombreuses difficultés la serrure du garage va être changée.
- Point sur la procédure PELLETIER-HERBRETEAU

Séance levée à 21h30

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

